Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **2 mars 2015**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1

Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2 Madame Diane Parent, conseillère # 3 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4 Madame Nancy Côté, conseillère # 5 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents:

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice

générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

27-15 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 2 février 2015.

Le conseil dispense la secrétaire d'en donner la lecture, car chaque membre du conseil a reçu une copie et il a été résolu d'en faire l'adoption.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	593.08
Remise Provinciale	1462.60
Administration	1720.68
Conciergerie	263.19
Législation	0.00
Égout	0.00
Opérateur eau potable	727.56
Inspecteur municipal	602.12
Traitement eau usée	37.65
Voirie	639.75
RÉSEAU ROUTIER	
Enlèvement de la neige (3/6)	16874.50
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (2/5)	1934.27

DIVERS	
Électricité (éclairage public)	379.45
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	665.37
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	66.64
Téléphone (centre)	75.08
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	467.51
Téléphone (cellulaire)	38.88
Essence, huile et diesel	171.00
Frais de postes (test d'eau)	53.00
Frais de postes (timbres, envois recommandés)	632.36
Fonds information du territoire	20.00
Groupe Bouffard (ajustement prix janvier 2015)	24.00
Déplacement inspecteur (sept 2014 à fév 2015)	38.48
Dickner (article nettoyage)	113.68
Équitrac	218.93
Garage Yannick Ouellet (pièce souffleur)	13.74
Quote-part MRC	690.00
Analyse eau potable et eau usée	318.48
Assurances (augmentation valeur et ajout)	956.00
Banque de Montréal (intérêts 1er règlement d'emprunt)	25.83
Redistribution redevances carrière-sablière 2014	6027.76
honoraire service génie MRC (remplacement égout école)	10383.10
Don programme musique Polyvalente Sayabec	50.00

46284.69

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

28-15 ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire		

<u>29-15</u> <u>APPUI</u>

Avril mois de la Jonquille

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie:

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse :

Décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et ;

Encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Maire		

<u>30-15</u> <u>DON</u>

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ au Club de patinage artistique de Sayabec.

Maire		

31-15	DON

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat de 2 billets pour le souper-concert bénéfice du Camp musical du Lac Matapédia.

Maire

ABSENCE DU MAIRE

Monsieur Paul Lepage, maire sera à l'extérieur du pays du 12 mars au 7 avril 2015.

32-15 ASSURANCES

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'ajout du terrain nouvellement acquis situé derrière le bureau municipal entre l'école et l'église.

_____ Maire

33-15 COTISATION ADMQ

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de la cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2015, au montant de 481,75\$.

Maire

34-15 SITE INTERNET

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse ne renouvelle pas le contrat de service d'entretien et d'hébergement, avec le fournisseur actuel, de son site internet se terminant le 31 décembre 2015 et autorise l'envoie d'une confirmation écrite lors du paiement de la facture pour l'année 2015.

Maire

35-15 ARRÉRAGES DE TAXES

Il est proposé et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Moïse approuve l'état qui a été préparé par la secrétaire et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour les taxes municipales et/ou scolaires envers la Municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) et d'ordonner à la secrétaire, conformément à l'article 1023 de transmettre avant le vingtième jour du mois de mars 2015, au bureau de la municipalité régionale de comté, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et d'autoriser la secrétaire à retrancher de la liste, le nom des personnes qui règleront leur compte ou qui prendront entente pour régler leur compte avant cette date.

Ma	ire			

36-15 RAPPORT FINANCIER

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le rapport financier 2014 tel que préparé par le groupe comptables Mallette d'Amqui, se terminant avec un déficit de 20 405,00\$.

١	Maire			

37-15 PLAN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse mandate Gestion conseils PMI pour l'élaboration du plan de santé et sécurité au travail tel qu'exigé par la CSST.

Maire		

<u>38-15</u> <u>PERMIS D'INTERVENTION MTQ</u>

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande au Transports du Québec les ministère des d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2015 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise Madame Nadine Beaulieu, secrétaire-trésorière à signer lesdits permis d'intervention.

Maire

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU 39-15 **ROUTIER LOCAL**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 103 438,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur une proposition de Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Nancy Côté, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Moïse informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Maire

<u>40-15</u>

<u>41-15</u>

<u>42-15</u>

Président

RAPPORT ANNUEL GESTION EAU POTABLE
Dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'économie de l'eau potable, le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2013 approuvé par le Ministère des Affaires municipales, a été déposé au conseil.
Maire
SOUMISSION PARC INTERGÉNÉRATIONNEL
Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une demande de prix pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel au 15 rue Fraser.
Maire
MOIS DE L'ARBRE Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse souligne le mois de l'arbre en mai en distribuant des plants d'arbre gratuitement à la population.
Maire
COMITÉ JOURNAL COMMUNAUTAIRE
Suite à la démission majoritairement de l'équipe du journa actuelle, le conseil municipal a décidé de faire une parutior temporaire et sommaire d'un journal en avril pour honorer les donateurs et commanditaires ainsi que pour faire le recrutemen d'une nouvelle équipe.
Le conseil tient à remercier Suzie Boudreau, Raymonde Plourde et Joyce Poirier pour leur beau travail.
LEVÉE DE LA SÉANCE
L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h20.

Secrétaire